

COLLECTIF
BASSE-SAMBRE

Une rivière entre nature et industrie



Introduction et historique

2010 Réunion des Centres culturels du bassin de vie

2013 Nouveau décret

2014-2015 Sambre avec vue - Analyse Partagée

2016 Charte de gouvernance

2018 Recolore ta rue - Opération culturelle

2019 Départ du CC de Farciennes - Arrivée du CC de Floreffe

2020 Rythme de croisière : Réveil du lac - Rendez-vous de l'été - Droits de l'enfant

2022 - 2023 Demande de reconnaissance en Coopération



Demande de reconnaissance 2022-2023

12 personnes impliquées (6 directeur.rice.s et 6 animateur.rices.s)

6 journées d'étude et d'échanges en autodidacte

3 journées d'accompagnement avec Lucien Barel

16 réunions de création et d'évaluation pour mener nos 3 opérations culturelles

1 Super Conseil d'Orientation réunissant 18 membres de nos C.O respectifs

4 partenaires impliqués régulièrement : Province de Namur, IDEF, Nez coiffés, AMO Basse-Sambre

287 emails échangés

Un plaisir  à travailler ensemble et renforcer nos liens de solidarité

6 CENTRES CULTURELS QUI COOPÉRENT

AVEC LEURS PARTENAIRES

POUR + D'EFFICACITÉ, SOLIDARITÉ & (IM)PERTINENCE

5060 - 5070 - 5150 - 5190 - 6220 - 6250

99 862 HABITANTES & HABITANTS

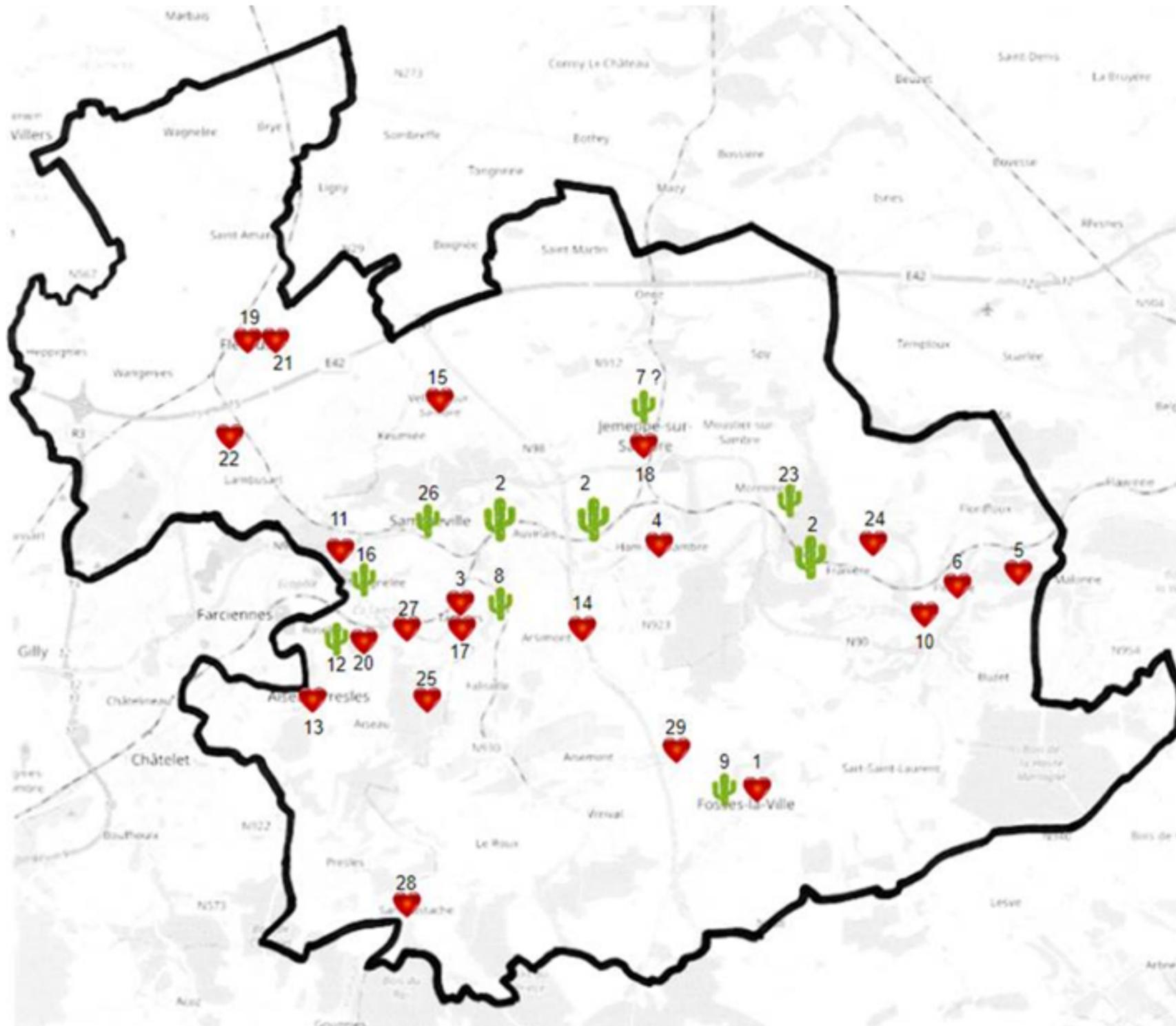
264 KM²



Le territoire vu par ses habitants - Super C.O

remerciement
convivialité
revenir
baraki
péjoratif
solidaire
levier
pourquoipas
chaleureuse
accueil
sud terre
sympa
découverte
maison
réputation
mutation
projet
encaquée
reconnaissance

Le territoire vu par ses habitants - Super C.O



- Lieux naturels malmenés (pollution et incivilité) : noues et bras de Sambre
- N90 : insécurité - danger.



- Lieux naturels : vieux bras de Sambre, terrils,...
- Espaces publics liés à des souvenirs personnels
- ASBL ou établissements scolaires liés à des partenariats professionnels

Le territoire étudié par les C.C et leurs partenaires

Identité malmenée :

- La région est vécue comme un cimetière social avec peu d'avenir.
- Nostalgie du passé
- Identité en creux : on se définit par ce que l'on n'est pas.
- Hétérogénéité des citoyens.
- “Mauvaise réputation” vu de l'extérieur MAIS les citoyens définissent la Basse-Sambre comme accueillante et solidaire.



Importance du sentiment d'appartenance

Le territoire étudié par les C.C et leurs partenaires

Une jeunesse qui cherche sa place :

- Peu de M.J de CCE ou CCJ, de Maison de quartier
- Les enfants et jeunes considèrent ne pas pouvoir activer leur droit à la liberté d'expression.
- Sentiment d'insécurité.
- Perte de motivation, d'espoir en "l'avenir"
- Les jeunes sont les premiers impactés par le manque de transports en commun : difficulté à accéder à l'établissement scolaire de leur choix, difficulté d'accès aux jobs étudiants, aux activités culturelles.

Le territoire étudié par les C.C et leurs partenaires

Terre malmenée :

- territoire post-industriel, pollution des sols.
- Déchets, détrituts, dépôts clandestins fréquents dans l'espace public.
- Friches industrielles MAIS qui deviennent des zones naturelles



Territoire en mutation

Le territoire étudié par les C.C et leurs partenaires

Difficultés complémentaires identifiées :

- Mobilité
- Place et image de la femme sur un territoire post-industriel et dans le folklore.
- Isolement des personnes âgées.

Les 2 axes de la reconnaissance

Axe 1 : Coopération de projet - centre d'action.

Axe 2 : Coopération organisationnelle - centre de ressources



Axe 1 : Coopération de projet - centre d'action.

Enjeu 1 : Coconstruire une identité positive à la Basse-Sambre

Il s'agit d'abord de **donner corps à une identité commune qui existe mais qui n'est pas encore reconnue et valorisée**. Nous cocréerons des outils et des actions culturelles qui permettent aux habitant.es du territoire de se sentir fier.e.s et heureux.ses d'y habiter. Nous détricoterons ensemble des préjugés pour renvoyer une image positive du territoire ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir. C'est faire avec les citoyens et citoyennes donc.

Opération culturelle : Investir l'espace public, colorer la Basse-Sambre

Droits culturels référents : Identité & Patrimoine culturel

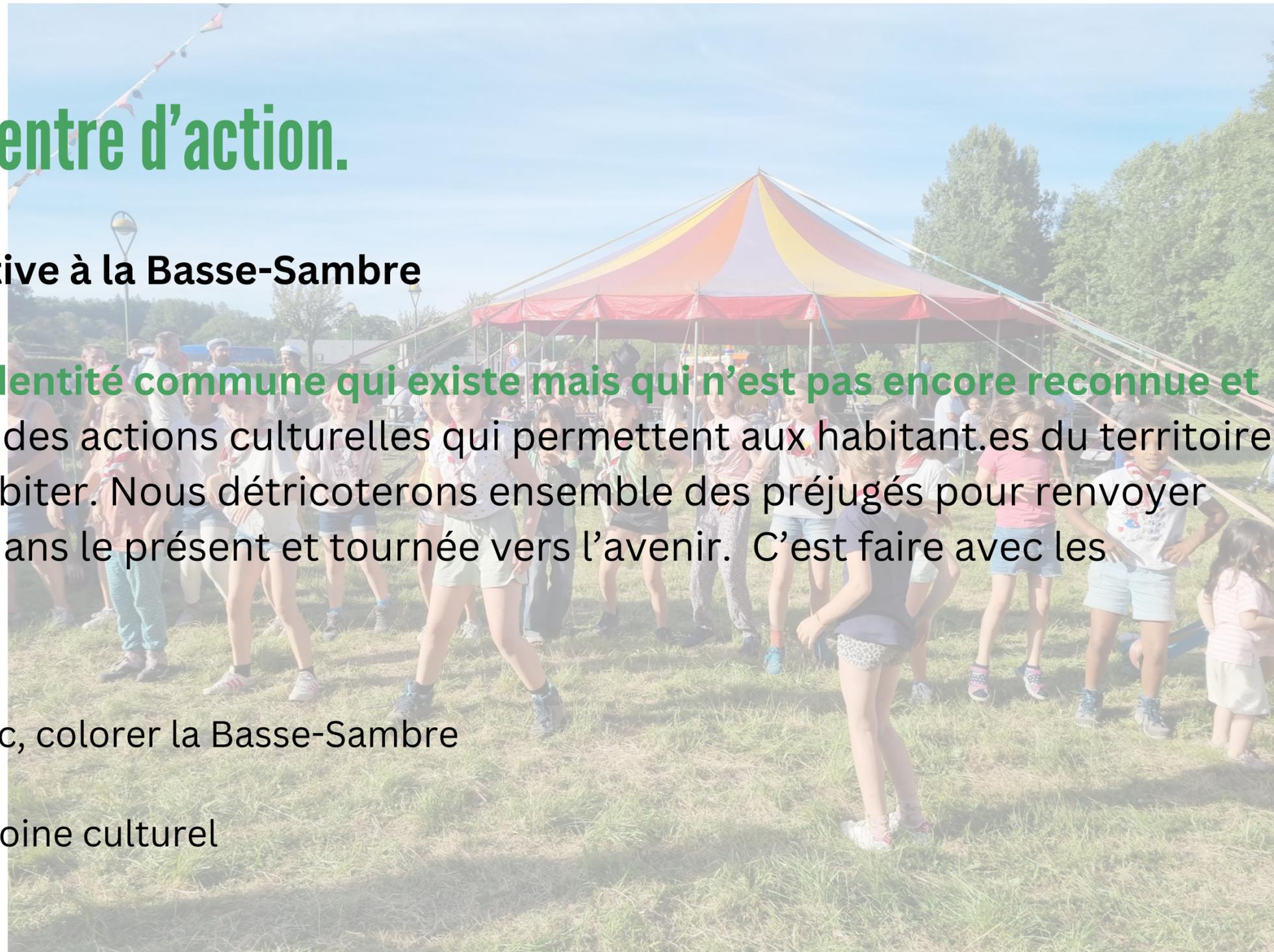
Evaluation permanente : questions cibles

Avons-nous contribué à développer une image positive du territoire ?

Avons-nous renforcé le sentiment de fierté des habitants ?

Avons-nous permis aux habitants d'exprimer leurs singularités et identités ?

Avons-nous contribué à valoriser le Patrimoine naturel - culturel - immatériel ?



Enjeu 2 : Favoriser l'expression citoyenne des jeunes (de moins de 26 ans)

Le droit à la participation est un droit culturel qui traverse tous nos enjeux. Les enfants et les jeunes n'en sont pas exclus. A travers ce deuxième enjeu, nous proposons des clés pour **élaborer ensemble des actions qui favorisent l'expression de l'opinion des enfants, des adolescents, des jeunes adultes. Nous développerons également l'esprit critique et d'analyse au travers de formes artistiques et culturelles.** Enfin, il s'agit ici de légitimer leurs paroles, leur donner une place tangible et pérenne.

Opération culturelle : En avant, les droits de l'enfant

Droits culturels référents : Diversité & Participation

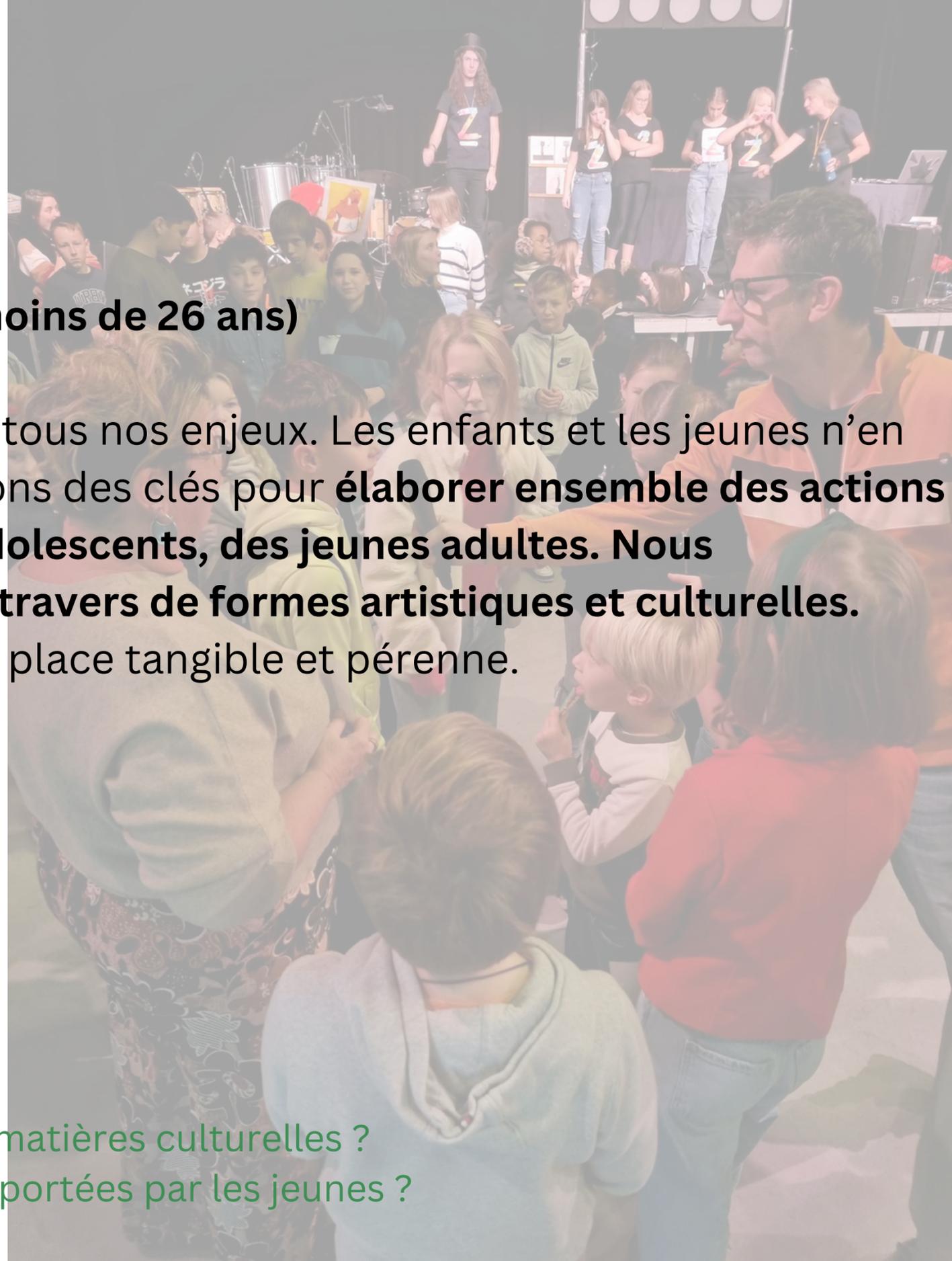
Evaluation permanente : questions cibles

Avons-nous développé et soutenu l'expression des jeunes ?

Avons-nous contribué à développer l'esprit critique des jeunes ?

Avons-nous encouragé la participation active des jeunes dans les matières culturelles ?

Avons-nous contribué au développement d'initiatives culturelles portées par les jeunes ?



Enjeu 3 : Renforcer les liens entre l'Humain et son environnement

Cet enjeu est orienté vers la dimension culturelle du développement durable : co-créez des actions qui ont pour objectifs de sensibiliser un maximum de personnes aux besoins notamment des plus fragiles : harmoniser des actions pour plus de solidarité, de cohérence. Nous avons pour ambition de faciliter la transmission des savoir-faire en matière de respect du patrimoine naturel et de gestes éco-responsables... Il s'agit donc d'un enjeu qui permet de renforcer l'altérité pour répondre collectivement aux défis environnementaux et sociétaux.

Opération culturelle : Autrement, dans l'espace public

Droits culturels référents : Education, Formation (transmission) & Coopération

Evaluation permanente : questions cibles

Avons-nous mis en place des actions permettant aux citoyens de développer des comportements éco-responsables
Valorisons-nous les initiatives citoyennes et leur permettons-nous de rayonner ?
Avons-nous contribué à renforcer l'altérité et la solidarité des citoyens pour répondre aux défis environnementaux ?

Axe 2 : Coopération organisationnelle - centre de ressources

Nous voyons l'axe mutualisation du collectif comme une **plate-forme d'échange, de partage et de mutualisation des ressources : techniques, humaines et financières** :

1. Ressources techniques.

Inventaire et mise à disposition de chaque CC des moyens techniques de chacun.

Nous prévoyons d'utiliser une partie de la subvention pour **investir dans un parc de matériel nomade.**

Evaluation permanente : questions cibles

Avons-nous réalisé un cadastre du matériel nomade disponible ?

Avons-nous développé le prêt de matériel entre nos Centres culturel ?

La mutualisation du matériel technique renforce-t-elle le développement de nos actions culturelles ?

Les investissements effectués sont-ils cohérents au regards de besoins de terrain et compatibles les uns avec les autres ?



2. Ressources humaines

Création d'un bottin des ressources humaines et des expertises des CC, mutualisation des compétences techniques d'animation et administratives.

Nous avons déjà mis en place :

- Des ateliers de rencontres d'animateurs autour de la programmation théâtrale jeune public pour plus de cohérence dans nos programmations.
- des échanges ponctuels de personnel lors des actions réalisées conjointement

Evaluation permanente : questions cibles

Avons-nous renforcé la cohérence de nos programmations ?

Avons-nous développé la mutualisation de nos compétences ?

La mise en commun de nos compétences renforce-t-elle la portée de nos actions culturelles ?

2.2 Développement des ressources et compétences humaines.

Organisation de formations collectives à destination des équipes.

Développement de nos ateliers et espaces de parole :

- Des ateliers philo sur des questions de société.
- Un espace de réactivité pour discuter de l'actualité du secteur dans un contexte sociétal :
Comment réagir aux crises de manière coordonnée par le biais de la culture ?
- Un espace d'entraide pour une meilleure compréhension des tâches administratives et financières.
- Un espace de co-création d'outils.

Evaluation permanente : questions cibles

Avons-nous développé les compétences de nos équipes ?

La mutualisation des compétences humaines renforce-t-elle la portée de nos actions ?

Le développement des ateliers et espaces de parole ont-ils contribué au bien-être des travailleurs ?

Avons-nous fait preuve de plus de réactivité face aux enjeux sociétaux ?

Avons-nous développé des outils communs ?

Avons-nous favorisé le partage de ces outils communs au sein de notre Coopération et au-delà ?

Gouvernance : une dynamique démocratique

Avancer sereinement dans une direction commune.

Les principes fondamentaux :

1. **La capitainerie** : Binôme direction - terrain. Réunions mensuelles.
2. **A la barre** : coordination annuelle
 - 2021 : Fosses-la-ville
 - 2022 : Aiseau-Presles
 - 2023 : Fleurus
 - 2024 : Sambreville
 - 2025 : Floreffe
3. **Un Centre culturel = une voix**
4. **Financement.** cotisation = 0,04e/habitant.
5. **Rencontre annuelle des équipes.**
6. **Rencontre annuelle** (à minima) du **Super C.O**
7. **Retours réguliers aux instances des CC** (C.A, A.G, C.O)
8. **Transversalité.** Pérennisation et renforcement des partenariats.



Evaluation et Auto-évaluation

Outil de référence - boussole de la Coopération :

Année 1 - 2025 : Le **renforcement** de la coopération.

Année 2 - 2026 : **Pertinence** et **cohérence** de l'action

Année 3 - 2027 : Coopération **organisationnelle**

Année 4 - 2028 : **Ampleur** et **rayonnement** de l'action culturelle

Année 5 - 2029 : Mise en commun de l'évaluation permanente, **synthèse** et **analyse** de la pertinence et des plus-values engendrées pour nos publics et nos actions culturelles générales.

Pérenniser l'implication de notre **Super C.O** dans le processus d'évaluation et sous-groupes de travail.

Collaborer avec les coopérations existantes.

Renforcer une **vision transversale** de la culture.

Budget

Tableau prévisionnel recettes/dépenses de la future coopération du Collectif Basse-Sambre

La prévision s'établit sur 3 ans, ce qui correspond à la durée de la reconnaissance de l'ACG du Centre culturel de Fosses-la-Ville Nous espérons, si nous sommes reconnu pour cette coopération, demander la reconduction de celle-ci au 1er janvier 2027

	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026
Cotisations, subsides et apports valorisés	136.000 €	138.500 €	141.036 €
cotisations annuelles Centres culturels du Collectif (0,04 € par habitant)	4.000 €	4.000 €	4.000 €
subventions des Provinces (RDV de l'été)	5.000 €	5.000 €	5.000 €
apport valorisé des Provinces	2.000 €	2.000 €	2.000 €
apport valorisé des communes via les 6 Centre culturels	30.000 €	30.600 €	31.200 €
apport valorisé des partenaires du Collectif	5.000 €	5.100 €	5.200 €
subsides FWB - Coopération	90.000 €	91.800 €	93.636 €
Frais de fonctionnement	6.000 €	6.200 €	6.400 €
Frais pour achat matériel pool technique	5.000 €	5.000 €	5.000 €
Frais liés aux activités	57.000 €	57.700 €	58.400 €
Réveil du Lac	10.000 €	10.100 €	10.200 €
RDV de l'été	18.000 €	18.200 €	18.400 €
Droits de l'Enfant	15.000 €	15.200 €	15.400 €
Formation-journées de rencontres	6.000 €	6.000 €	6.000 €
Communication	2.000 €	2.100 €	2.200 €
autres activités	6.000 €	6.100 €	6.200 €
Rémunérations, charges sociales & pensions	68.000 €	69.600 €	71.236 €
	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026
Total des charges	136.000 €	138.500 €	141.036 €
Total des produits	136.000 €	138.500 €	141.036 €
Résultat de l'exercice	0 €	0 €	0 €

Conclusion

Un collectif qui connaît son territoire et ses singularités.

Un socle commun solide : valeurs partagées et objectifs communs clairement définis.

Le projet commun d'action culturelle est complémentaire au projet d'action culturelle de chaque centre culturel.

Des citoyens sont au cœur de l'action. Inclusion, diversité, représentativité.

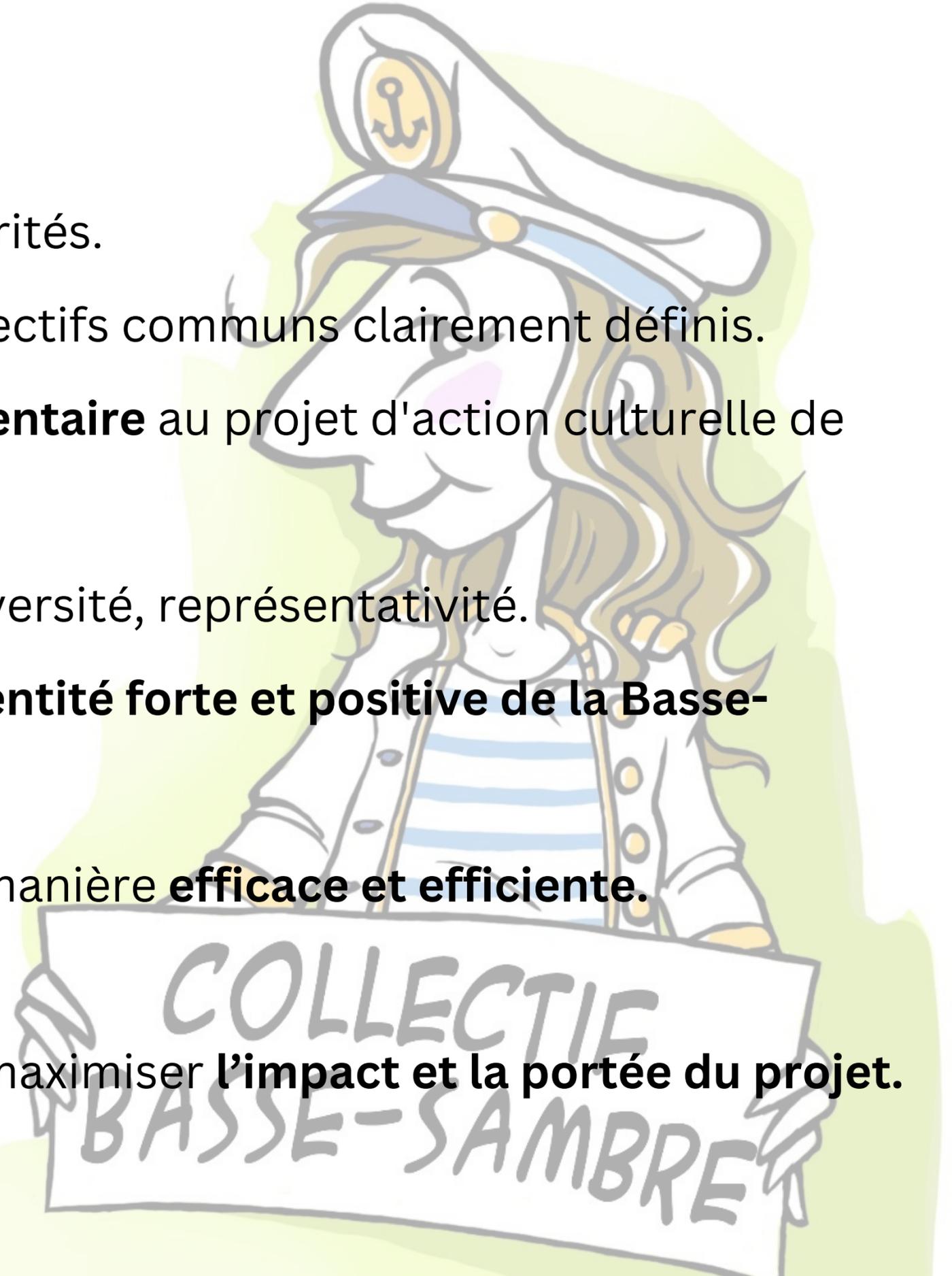
Nous œuvrons collectivement pour soutenir une **identité forte et positive de la Basse-Sambre.**

Les ressources allouées sont et seront utilisées de manière **efficace et efficiente.**

Efficacité et transparence de la gouvernance.

Transversalité et partenariats comme leviers pour maximiser **l'impact et la portée du projet.**

Innovation et créativité.



Conclusion - projection

Une **coopération** durable et renforcée.

Un **socle commun** solide qui permet le **développement et rayonnement** des actions.

Des **citoyens acteurs** de l'action culturelle.

Un **tissu socio-culturel renforcé et valorisé**.

Des **coûts rationalisés**.

Le **Patrimoine culturel** de la **Basse-Sambre** est reconnu.



+ D'EFFICACITÉ, SOLIDARITÉ & (IM)PERTINENCE
AVEC 99 862 HABITANTES & HABITANTS SUR 264 KM²

Coopération